

10.00 crédits

15.0 h


Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<p>Ce cours se concentre sur le rôle joué par l'Union européenne dans la protection des droits fondamentaux et le maintien de l'État de droit et de la démocratie au sein des États membres. Bien que son point de départ ait été principalement axé sur la coopération en matière économique, l'intégration européenne a évolué au fil du temps pour s'élargir à des questions politiques plus vastes, notamment celles liées à la protection de ces principes/valeurs.</p> <p>Après une introduction générale par le/la titulaire du cours, les étudiant.e.s travaillent en équipes (en anglais) sur un sujet de leur choix, pour lequel une question de recherche précise est formulée et ensuite examinée par une revue de la littérature pertinente et par une recherche empirique (basée sur des documents, entretiens, base de données, etc). Les résultats de cette recherche seront présentés en anglais et via un média de communication déterminé par le titulaire (e.g. podcast, capsule vidéo, policy paper, entrée Wikipedia, etc).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et comprendre les principaux concepts permettant l'analyse de la démocratie et de l'Etat de droit dans l'UE • évaluer de manière critique la politique de l'UE en la matière • travailler en équipe pour identifier une question de recherche précise, pour synthétiser la littérature scientifique sur le sujet choisi, et pour conduire une étude pour répondre à la question choisie • présenter les résultats de recherche de manière claire et convaincante, notamment en anglais et via un média de communication déterminé par le titulaire
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation repose sur le travail écrit (45%), la présentation orale basée sur une note de synthèse (45%) et la participation pendant les séances (10%).</p> <p>Travail écrit:</p> <p>Le travail écrit consiste en la remise d'un rapport écrit qui comprend une analyse critique des articles sélectionnés et au moins 20 références doctrinales qui appuieront l'analyse des articles de presse (20 minimum). Ce rapport est accompagné d'une annexe qui reprend les 20 articles de presse et les 20 sources doctrinales.</p> <p>En cas de non soumission d'une annexe complète (avec min. 20 articles de presse et 20 sources doctrinales, la partie écrite du travail sera considérée comme nulle pour l'ensemble du groupe).</p> <p>Présentation orale écrit:</p> <p>La présentation orale est organisée durant la semaine prévue en présentiel dans le cadre du master. Les étudiants sont invités à préparer un powerpoint et une note de synthèse, ainsi que modérer activement le débat avec les autres étudiants.</p> <p>La participation aux présentations orales est obligatoire. Si un-e étudiant-e ne participe pas à la présentation orale, il devra recommencer un autre travail pour la seconde session.</p> <p>Deuxième session:</p> <p>En cas d'évaluation en août (examen de rattrapage), les 10 % de participation active de l'évaluation de la première session sont conservés. En cas de non-participation aux séances, les étudiants auront 0 à cette partie, en ce compris en août. Les 45 % pour la présentation et les 45 % pour le rapport seront évalués sur la base des travaux présentés/soumis en août. Il est important de noter que tous les parties du travail doivent être (re)soumis en août : les documents soumis en mai ne seront plus pris en compte.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Ce cours, à travers des études de cas variées, se propose d'explorer le rôle de l'Union européenne dans ces domaines, mais aussi de mettre en lumière ses faiblesses et imperfections. Il s'agira d'analyser comment les institutions européennes agissent pour répondre à des défis complexes, tout en examinant les réactions des États membres face à ces initiatives. Au-delà d'un simple diagnostic, ce cours invite également à réfléchir aux moyens d'améliorer l'efficacité de l'Union dans la promotion des valeurs communes, en tenant compte des réalités politiques, juridiques et culturelles qui traversent ses 27 États membres.</p> <p>Le cours consistera en une introduction par le titulaire et la réalisation d'un travail de groupe par les étudiants qui consiste en la réalisation d'une revue de presse critique sur un thème lié à l'État de droit, la démocratie et/ou les droits fondamentaux dans l'Union européenne.</p>
Contenu	<p>Ce cours se concentre sur le rôle joué par l'Union européenne dans la protection des droits fondamentaux, le maintien de l'État de droit et la promotion de la démocratie au sein des États membres.</p>

	<p>Bien que son projet initial ait été principalement axé sur la coopération économique, l'intégration européenne s'est progressivement élargie pour englober des questions politiques et sociétales majeures, parmi lesquelles la défense des valeurs fondamentales inscrites à l'article 2 du Traité sur l'Union européenne (TUE). L'État de droit, la démocratie et les droits humains, désormais considérés comme constituant des piliers essentiels de l'Union, s'est ainsi imposé comme une priorité stratégique dans la construction européenne.</p> <p>Aujourd'hui, l'Union européenne joue un rôle croissant dans ce domaine, en intervenant sur des enjeux variés qui touchent au cœur de ces principes. Par exemple, dans le cadre de la réglementation du marché intérieur, l'Union européenne a récemment adopté le <i>Media Freedom Act</i>, une initiative législative destinée à renforcer la liberté et le pluralisme des médias, souvent mis à mal dans certains États membres. De même, en matière d'indépendance de la justice, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a développé une jurisprudence significative, fondée notamment sur l'article 19 du TUE, qui oblige les États membres à garantir un système judiciaire indépendant et impartial. Enfin, l'Union européenne régit de nombreuses questions liées aux droits fondamentaux et de la dignité humaine en lien avec la prise en charge des demandeurs d'asile.</p> <p>Ces affaires sont des cas parmi d'autres qui illustrent le rôle croissant de l'Union européenne dans ce domaine. Ce rôle se justifie également par le fait que l'Union européenne ne peut fonctionner que si ses valeurs continuent d'être respectées par les États membres. En effet, de nombreux mécanismes de l'Union européenne reposent sur la confiance mutuelle entre les États membres, ce qui suppose que ceux-ci partagent et respectent les mêmes valeurs.</p> <p>Cependant, si l'Union européenne joue un rôle essentiel, ses actions ne sont pas exemptes de critiques. Les outils à sa disposition pour protéger l'État de droit et les valeurs fondamentales sont parfois perçus comme insuffisants ou mal adaptés. La mise en œuvre de ses politiques révèle également des limites structurelles et des tensions entre les institutions européennes et certains États membres. Ces derniers, bien que liés par leur engagement à respecter les valeurs communes définies à l'article 2 du TUE – notamment l'État de droit, la démocratie et les droits humains – adoptent parfois des comportements contradictoires, voire opposés, à ces principes.</p>
Autres infos	L'utilisation d'une intelligence artificielle générative est strictement interdite dans ce cours, à l'exception de la correction orthographique et grammaticale, et, dans ce cas, cette utilisation devra être précisément indiquée. Tout manquement à cette exigence sera considéré comme une fraude.
Faculté ou entité en charge:	IEEB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation interdisciplinaire en études européennes (horaire décalé)	EUHB2MC	10		
Attestation de réussite : accession au niveau A pour les fonctionnaires fédéraux	ACNA7FC	10		